

# COMMUNIQUE



GET 11/19

Le 18 juillet 2011

**Information relative au nombre total des droits de vote existants et d'actions composant le capital social à la date de l'avis mentionné à l'article R.225-73 du code de commerce (Article R. 225-73-1 du code de commerce)**

<b>GROUPE EUROTUNNEL SA (Paris : GET)</b>	
Déclarant / Raison sociale	Société Groupe Eurotunnel SA Société Anonyme RCS Paris 483 385 142 3 rue La Boétie, 75008 Paris
Nombre d'actions ordinaires composant le capital (1)	528 108 087
Nombre de droits de vote théorique (2) (3)	530 906 848
Date	30 juin 2011

Nombre des droits de vote exerçables au 30 juin 2011, hors actions privées de droit de vote : 528 719 474.

\* \* \* \*

(1) Le capital social est fixé à la somme de 211 243 234,80 €, divisé en 528 108 087 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,40 euro chacune.

(2) Nombre théorique : calculé sur la base de l'ensemble des actions, y compris les actions privées de droit de vote.

(3) Conformément à l'article 27-8° des statuts de la Société, « 8° - *Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions de la Société, tant en son nom personnel que comme mandataire, sans limitation.* »

L'article 11 des statuts de la Société, prévoit un droit de vote double « *A compter de l'admission des actions de la Société aux négociations sur un marché réglementé, un droit de vote double de celui conféré aux autres Actions A, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, sera attribué dans les conditions législatives et réglementaires à toutes les Actions A entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans, au nom du même actionnaire (étant précisé que ce délai de deux ans court à compter de l'admission des actions de la Société aux négociations sur un marché réglementé).* »